

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Résolution du Parti libéral du Québec

**Création d'une « taxe santé » sur les croustilles et les boissons sucrées :
un signal important qui valorise les saines habitudes de vie**

Montréal, le 27 septembre 2009 – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) estime que la résolution prévoyant l'instauration d'une taxe d'accise sur les boissons énergisantes, les croustilles, les boissons gazeuses et les confiseries, seule résolution de cette nature adoptée à l'unanimité aujourd'hui par le Parti libéral du Québec, constitue un exemple concret des actions que peut prendre le gouvernement pour la création d'environnements facilitant les choix santé.

Selon la directrice de la Coalition, Suzie Pellerin, il y a lieu de se réjouir qu'un parti politique s'engage de la sorte. « Le lien entre les boissons sucrées et l'épidémie d'obésité est de mieux en mieux établi, tant par l'Organisation mondiale de la santé que par des dizaines d'autres organisations indépendantes. Il est temps que le gouvernement lance un message clair, comme l'imposition d'une taxe d'accise, pour signifier que la consommation de boissons sucrées ne va pas dans le sens de l'amélioration de la santé publique », a-t-elle déclaré.

Une étude californienne, réalisée auprès de 43 000 adultes et 4 000 adolescents, a permis de conclure que la consommation d'une ou de plusieurs boissons sucrées chaque jour accroît la probabilité d'être obèse de 27 %. Cette étude, rendue publique le 17 septembre dernier par le *California Center for Public Health Advocacy*, a de quoi inquiéter puisque la consommation de boissons sucrées a plus que doublé au Canada au cours des trois dernières décennies. « Et la tendance n'est pas près de s'inverser, étant donné les investissements massifs dans la promotion de ces produits », souligne Suzie Pellerin.

L'instauration d'une taxe d'accise n'est toutefois pas suffisante pour assurer l'adoption de saines habitudes de vie, une condition essentielle pour freiner l'épidémie d'obésité, améliorer la santé publique et contrôler l'augmentation des coûts du système de santé. « Notre environnement nous pousse souvent vers la consommation de produits trop gras, trop sucrés et trop salés. Des investissements sont donc nécessaires pour faciliter l'accès à des produits nutritifs et promouvoir des comportements plus sains, notamment dans les milieux socio-économiques plus défavorisés », conclut Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

– 30 –

Renseignements : Amélie Desrosiers,
Agente de communication, Coalition québécoise sur la problématique du poids
Téléphone : 514 598-8058 poste 233 Cellulaire : 514 475-7431
adesrosiers@cqpp.qc.ca

Pour joindre Suzie Pellerin, directrice de la Coalition : Cellulaire : 514 235-3766